

l'est jusqu'à Montréal. Ce réseau dessert les raffineries canadiennes situées en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario et au Québec, ainsi que les marchés américains dans les régions de Puget Sound, du Midwest et de l'État de New York.

Les principaux éléments sont les canalisations principales de l'Interprovincial Pipe Line Ltd., le plus important réseau d'oléoducs du Canada, et de la Trans Mountain Oil Pipe Line Co. Les deux canalisations partent d'Edmonton et sont alimentées par des conduites d'amenée qui transportent le pétrole jusqu'aux canalisations principales à cet endroit. En dehors de l'Alberta, le réseau de l'Interprovincial reçoit et transporte le pétrole brut de la Saskatchewan et du Manitoba.

La Trans Mountain exploite un réseau de pipelines qui transporte du pétrole brut et des liquides extraits du gaz naturel à partir d'Edmonton et d'autres endroits en Alberta et en Colombie-Britannique jusqu'à Burnaby (C.-B.). Une filiale exploite des embranchements qui alimentent des raffineries dans l'État de Washington.

Un autre grand transporteur de pétrole à partir de l'Alberta, l'oléoduc de l'Aurora, qui ne couvre que 1.6 km au Canada, reçoit du pétrole brut et l'équivalent provenant du réseau collecteur de la Rangeland pour le livrer à la Continental Pipeline Co. aux États-Unis, qui transporte le pétrole jusqu'à Billings (Montana), où il est raffiné et réacheminé vers des centres du Midwest américain.

L'embargo sur le pétrole du Moyen-Orient au cours de l'hiver 1973-74 et les hausses fréquentes du prix du pétrole en provenance de l'étranger ont incité le gouvernement fédéral à adopter une politique d'autonomie énergétique pour le Canada. C'est ainsi que le gouvernement fédéral a conclu en mai 1975 une entente avec l'International Pipe Line Ltd. permettant à celle-ci de prolonger son réseau de Sarnia jusqu'à Montréal afin que les raffineries montréalaises bénéficient d'approvisionnements intérieurs plus sûrs en pétrole brut canadien. Le prolongement a été achevé en juin 1976. Au cours de 1978, les livraisons de pétrole brut canadien à Montréal se chiffraient en moyenne à 43 880 m³/j, ce qui représente un peu plus de la moitié des besoins en pétrole brut du Québec.

La construction du pipeline Cochin a été achevée en 1978, et les livraisons ont commencé en septembre 1978. Le pipeline, qui s'étend sur une distance de 3 058 km, part d'Edmonton, traverse le Midwest américain et se termine à Sarnia (Ont.). Il transporte l'excédent d'éthane, d'éthylène et de propane de l'Alberta vers les marchés de l'Est canadien et des États-Unis.

L'Alberta Oil Sands Pipeline Ltd. a achevé la construction d'un pipeline pour le transport du pétrole brut synthétique depuis l'usine d'extraction de la Syncrude Canada Ltd. à Mildred Lake jusqu'au terminal de l'International Pipe Line Ltd. à Edmonton. Les livraisons de brut synthétique ont commencé en septembre 1978.

Charbon

13.7

Les prévisions relatives à la production canadienne de charbon dans les années 80 indiquent une augmentation soutenue. Si tous les projets actuellement à l'étude sont mis à exécution, la consommation de charbon thermique pour la production d'électricité doublera à peu près d'ici à 1985. Les exportations de charbon cokéfiant et de charbon thermique devraient augmenter, mais à un rythme moins rapide que les exportations de charbon cokéfiant au début des années 70. On prévoit que les ventes au Japon demeureront au premier rang des exportations, malgré l'augmentation probable des ventes à d'autres pays en raison de la tendance des producteurs de charbon à diversifier davantage leurs marchés.

La production totale de charbon au Canada en 1978 a atteint 30.5 millions de tonnes, soit une augmentation par rapport à 1977 (28.7 millions). Les importations sont tombées à 14.2 millions de tonnes, contre 15.4 millions. Pour ce qui concerne la demande, la consommation de charbon thermique a augmenté pour atteindre près de 23 millions de tonnes, la demande intérieure de charbon cokéfiant s'est chiffrée à 6.9 millions de tonnes, et la demande pour les usages industriels et commerciaux à 1.9